

Un barrage ouvert et des prairies asséchées pendant l'été

M L. 30/01/2011

Depuis plusieurs étés, des agriculteurs se plaignaient du fait que les aiguilles du moulin du château restaient ouvertes. Une solution devrait voir le jour, suite à une réunion organisée mercredi en mairie.

Jean-Christophe COUDERC
agence.lafleche@maine-libre.com

A Bazouges, le barrage du moulin du château est le dernier de la Sarthe à posséder des aiguilles. Un système d'ouverture et de fermeture fait de chevrons de bois

Une incertitude sur le droit de propriété du barrage

qui se manipulent à la force des bras. Encore faut-il les manœuvrer.

Car depuis plusieurs étés, les aiguilles restaient ouvertes en permanence.

Et lorsque la pluviométrie était faible, le niveau du Loir ne permettait pas d'irriguer certaines prairies. « Les prairies de rivière étaient sèches », explique Nicole Leboucher, qui possède une exploitation à Bazouges. Une dizaine d'agriculteurs de la commune, mais aussi de Cré-sur-Loir et de La Flèche subissaient le même sort. Et leur grogne montait à mesure que le Loir baissait... « Pourtant, en fermant les aiguilles, le niveau du Loir remontait d'une quarantaine de centimètres en quelques heures ».

Gérer au plus près du terrain

Seulement voilà. La réglementation impose la continuité hydraulique des rivières. En clair, le Loir doit s'écouler. Une question aussi se pose : qui intervient sur les aiguilles ? Le moulin est propriété du château et de son



Le barrage du moulin du château de Bazouges est le dernier de la Sarthe à posséder des aiguilles.

propriétaire, François Serrand. Mais pour les aiguilles... « On a regardé le cadastre avec mon fils », explique ce dernier. Et la réponse n'est pas évidente. « Il y a une incertitude sur le titulaire du droit de propriété », reconnaît Jean-François Houssin, sous-préfet.

Face à cette situation complexe, les agriculteurs étaient dans l'attente d'une solution. « En 2009 et 2010, j'ai décidé de faire fermer les aiguilles », précise Jean-François Houssin. « Il faut gérer le barrage de Bazouges au plus près du terrain ». Et prendre également en

compte les travaux dans le marais de Cré, les périodes d'écourues...

Comité de pilotage

Mercredi, près de vingt-cinq personnes ont participé à une réunion en mairie de Bazouges, afin de trouver une solution. « Elle s'est déroulée dans un climat excellent », souligne François Serrand. Pour Nicole Leboucher, « on est en bonne voie pour trouver une solution ».

Celle-ci passerait par une convention et la mise en place d'un comité

de pilotage composé de François Serrand, du syndicat intercommunal du Loir et de son président Jean-Pierre Debrou, maire de Cré, de représentants du Pays fléchois, de la commune de Bazouges et des agriculteurs. Sa vocation serait de « vérifier si la convention est bien appliquée », résume Jean-François Houssin. Document qui reste à établir. Et qui devra prendre en compte tous les paramètres. Une prochaine réunion est programmée le 22 février.